

Tournoi des Sixties du 18 octobre 2018 à Saint-Avertin

Le mardi 18 octobre 2018 au matin 32 pongistes de plus de 60 ans ont participé au tournoi annuel des sixties organisé par le Club de Saint-Avertin Sports section tennis de table.

Ce chiffre reste stable par rapport à l'an dernier.

Le Président de la Ligue André Quignon nous a fait l'honneur de nous rendre visite.



Les Clubs fidèles (St Genouph, RC Ballan et Le Réveil de St Cyr) ont répondu présents. Les Clubs d'AS Fondettes, d'US Vernou et de PPC St Martin Le Beau ont rejoint le groupe avec un représentant. Il faut saluer la forte participation de l'association Tours Inter Ages (T.I.A) basée à Saint-Avertin avec 6 pongistes. Quatre non-licenciés voisins ou amis ont repris la tenue sportive comme chaque année. L'enjeu était de passer un bon moment ensemble et de rencontrer le plus de pongistes avec des jeux différents. L'épreuve a été concoctée par Alain Scolan Juge Arbitre, secrétaire bénévole de SASTT et joueur. Il a confié le juge arbitrage à Jean-Luc Delarue de la 4S Tours. L'épreuve s'est déroulée de la façon suivante :

- 1^{ère} phase : 11 poules de 3 joueurs
- 2^e phase : les 2 premiers de poules ont intégré un tableau de 32 joueurs avec classement intégral et les 3^e dans un tableau de 16 joueurs avec classement intégral
- 3^e phase : 15 équipes de double se sont constituées. Les équipes se sont opposées dans un tableau à élimination directe.

La suite en quelques images



Avant de débiter la compétition



Un petit café pour débiter la compétition



Les deux 1/2 finales des doubles



la finale des doubles

Voici le palmarès

Catégorie des non-licenciés :

- 1^{er} Michel Févre de T.I.A.
- 2^e Jean-Claude Binet de T.I.A.
- 3^e Jean Dubec ami d'un pongiste



Il faut noter la belle performance de Michel Févre qui termine 16^e sur les 32 compétiteurs précédant ainsi certains pongistes ayant une licence traditionnelle

Catégorie des licenciés promotionnels

- 1^{er} Arlot Jean-Claude du SASTT
- 2^e Serge Venot du RC Ballan
- 3^e Pierre Costéja du RC Ballan



Catégorie des licenciés traditionnels

- 1^{er} André Ringenwald de l'AS Fondettes (1^{ère} participation)
- 2^e Claude Garriou du TT St GENOUPH
- 3^e Michel Sauvineau de l'US Vernou



Les doubles

- 1^{er} Michel Hardouin associé à Claude Garriou du TT St GENOUPH
- 2^e André Ringenwald d'AS Fondettes associé à Jean-Luc Marquet du SASTT

Après avoir bien transpiré voici le moment d'échange et de convivialité.

Cette année nous avons comme menu :

- Apéritif
- Carottes et betteraves râpées
- Poulets basquaises
- Plateau de fromage
- Pâtisserie

Le tout accompagné d'eau, de vin rouge



Les coupes et les récompenses ont été offertes par le Club de Saint Avertin Sports Tennis de Table.
Le Club de St Avertin remercie les participants et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

Alain SCOLAN